“Comme les Ukrainiens” : Manifestation de plusieurs associations et ONG à Paris pour réclamer que tous les migrants puissent accéder aux centres d’hébergement dédiés aux Ukrainiens (MàJ)

09/07/2022 à 20h10



09/07/2022

Plusieurs associations et ONG qui soutiennent les exilés s’apprêtent à manifester ce samedi à Paris. Parmi leurs revendications, ils demandent à ce que les centaines de migrants sans-abris d’Ile-de-France puissent accéder aux centres d’hébergement dédiés aux Ukrainiens, qui sont désormais «à moitié vides».

Sur un pied d’égalité. Une manifestation a lieu ce samedi à Paris pour dénoncer la gestion de l’accueil des réfugiés en France. Et notamment la différenciation dans le traitement qui serait faite, selon eux, en fonction de la nationalité.

Cette situation «injustifiée et injustifiable» répond à une

«logique de différence de traitement» entre Ukrainiens et le reste de la population migrante de la part de l'Etat, ont ainsi dénoncé dans un communiqué commun Médecins du monde, Utopia 56 ou encore Pantin Solidaire.

METTRE FIN À LA DIFFÉRENCIATION DE NATIONALITÉ

«Les centres d'hébergement dédiés aux réfugiés ukrainiens sont à moitié vides», s'est indigné le tissu associatif. «Dans le centre de premier accueil (…) entre 300 et 500 places sont laissées vacantes chaque nuit. L'Etat, déjà sollicité à ce sujet, refuse catégoriquement d'y héberger des personnes vulnérables venant d'autres pays. Pourtant, dans le même temps, plusieurs centaines de personnes dorment à la rue.»

> *Nous sommes devant le centre d'accueil pour les personnes fuyant la guerre en Ukraine. Avec la baisse des arrivées, le centre va fermer ses portes. Pourtant, les réfugiés d'ailleurs continuent d'être « accueillis » par la rue.*
>
> *Face aux politiques discriminatoires, l'Égalité ! pic.twitter.com/Fr4sLOEZJ0*
>
> *— Utopia 56 (@Utopia_56) July 9, 2022*

«A cela s'ajoutent plusieurs structures d'hébergement ouvertes elles aussi exclusivement pour les réfugiés ukrainiens à Bercy et Gare de l'Est (à Paris) notamment, qui ont déjà été fermées par l'Etat, en raison de la baisse des arrivées», ont ajouté les associations. D'ailleurs, elles insistent aujourd'hui pour que «ces structures soient pérennisées et qu'elles deviennent accessibles aux personnes à la rue quelle que soit leur nationalité».

CNews

07/07/2022

Des cartes bancaires remplies de lettres cyrilliques… symboles de sa vie d'avant. Philippe Ilunga a fui l'Ukraine aux premiers jours de l'offensive russe. Le Congolais avait choisi ce pays il y a plus de cinq ans pour y étudier puis y travailler.

Son périple à travers l'Europe en passant par la Pologne et l'Allemagne se termine en France, dans les Côtes-d'Armor, aux côtés d'Alhassane Bah. Lui était en Ukraine depuis sept mois. Il étudiait l'économie et les finances à Odessa, avec un objectif : Devenir professeur dans mon pays, la Guinée-Conakry.

Ils n'ont pas choisi la France par hasard. ***"Le président Macron a dit qu'il ouvrait grand les portes aux réfugiés."*** Et puis, ils sont francophones. Sur place pourtant, ils ont vite déchanté. Accueillis sur la côte de Granit rose, à Trégastel, ils ont compris qu'ils n'étaient pas considérés comme des réfugiés comme les autres, même s'ils sont aussi suivis par l'association Coallia. La cause ?

(…) Ouest-France

Les étudiants africains ayant fui la guerre en Ukraine ne bénéficient pas, en France, du même régime d'aides que les autres réfugiés. Parmi eux, Lovia et Constant, accueillis à la Village Bellagio, à Amboise. Témoignages.

(…) Originaires du **Congo-Brazzaville et de Côte d'Ivoire**, ils font partie des milliers d'étudiants africains ayant fui leur vie ukrainienne aujourd'hui accueillis en France. Eux sont hébergés à la **Villa Bellagio, à Amboise**. Loin de la guerre,

mais dans une situation doublement précaire : sans ressources financières, **ils ne peuvent ni travailler ni bénéficier des mêmes aides sociales** que les autres réfugiés. Quant à leur avenir en France, il s'écrit pour le moment en pointillés. (…)

Pas d'expulsion jusqu'à fin octobre

Comme des milliers d'autres étudiants africains venus d'Ukraine, Lovia et Constant bénéficient en France d'un régime de **protection temporaire**, prévu par le droit européen. Ils ont néanmoins été exclus du dispositif d'aide réservé aux réfugiés ukrainiens, les autorités françaises considérant qu'ils pouvaient regagner "**de manière sûre et durable"** leurs pays d'origine, puisque ceux-ci n'étaient pas en guerre. Depuis leur arrivée, planait donc la menace d'une expulsion. Le gouvernement a toutefois annoncé en début de semaine la mise en place d'un moratoire : **aucune obligation de quitter le territoire français (OQTF) ne sera prononcée jusqu'au 30 octobre 2022.**

"D'ici là, leur situation personnelle, leur projet étudiant et leurs ressources vont faire l'objet d'un examen individuel. Ils bénéficieront du même statut que les étudiants étrangers demandant un visa en France", indique-t-on à la préfecture d'Indre-et-Loire. Un titre de séjour étudiant ouvre un droit au travail dans la limite de 964 heures par an, ainsi que l'ensemble des droits sociaux, via l'inscription à la Sécurité sociale.

La Nouvelle République

(Merci à Jean et BB)

En lien :

Le gouvernement adopte un moratoire sur les expulsions d’étudiants étrangers ayant fui l’Ukraine : “Il a été décidé qu’aucune OQTF ne serait appliquée”